

Tous les enfants de 6 mois à 5 ans inscrits en garderie **doivent** se faire vacciner contre la grippe d'ici le 31 décembre.



Le vaccin contre la grippe est bénéfique pour toute la famille :

- Votre enfant sera protégé contre les maladies graves causées par la grippe.
- Vous risquerez moins de devoir vous absenter du travail parce que votre enfant a la grippe.
- La vaccination de votre enfant contribue non seulement à prévenir la propagation de la grippe dans votre foyer et dans la communauté, mais protège également les groupes vulnérables comme les personnes âgées.

Prenez rendez-vous avec votre pédiatre ou appelez le 311 pour connaître les lieux de vaccination disponibles. Visitez le site nyc.gov/flu pour plus d'informations.

Le service de santé et d'hygiène de la ville de New York recommande de faire vacciner tous les ans les enfants de six mois et plus contre la grippe.